



# Audit indépendant du comité consultatif du système de serveurs racine du DNS

Rapport à l'intention de  
l'ICANN (Société pour l'attribution des noms  
de domaine et des numéros sur Internet)

## Résumé et Recommandations

Rédigé par Westlake Consulting Limited



## 1. Introduction

Les statuts de la Société pour l'attribution des noms de domaines et des numéros sur Internet (ICANN) définissent le rôle du Comité consultatif sur le système de serveurs DNS racines (RSSAC) comme suit :

il est chargé de « conseiller le conseil d'administration au sujet des opérations des serveurs racine du système de noms de domaine ».

Les statuts exigent qu'un audit indépendant des performances et du fonctionnement de chaque division de l'ICANN soit réalisé tous les trois ans. L'objectif de cet audit est de déterminer :

1. Si l'organisation joue un rôle permanent dans la structure de l'ICANN ;  
et
2. Dans ce cas, si une modification de sa structure ou de son fonctionnement pourrait en améliorer l'efficacité.

L'ICANN a annoncé, en octobre 2008, l'attribution du premier audit indépendant du RSSAC à Westlake Consulting Limited (WCL).

## 2. Contexte

L'objectif premier du RSSAC est décrit dans l'accord de projet conjoint entre le Département du commerce des États-Unis et l'ICANN, ce qui transparaît dans la section sur le RSSAC dans les statuts de l'ICANN.

Les statuts décrivent le rôle et les tâches du RSSAC, et de manière globale la participation et la procédure de nomination du président du RSSAC.

## 3. Méthodologie

Les membres de l'équipe d'audit de WCL ont assisté à la conférence de l'ICANN au Caire (Égypte) et à la réunion du RSSAC de Minneapolis dans le Minnesota (États-Unis), qui ont toutes deux tenues eu lieu en novembre 2008. À cette occasion, ils ont interrogé de nombreux participants sur le RSSAC. WCL a aussi conduit des entretiens téléphoniques et a reçu un grand nombre de retours et commentaires.



En plus d'un total d'environ cinquante entretiens en face à face ou par téléphone, l'équipe WCL a étudié autant d'archives accessibles au public que possible, comme le site Web de l'ICANN et les comptes rendus des réunions du RSSAC. Les auditeurs ont également appelé toute partie intéressée à faire part de ses commentaires par l'intermédiaire du site Web de l'ICANN et de la liste de diffusion électronique du RSSAC. Les membres de l'équipe de WCL se sont aussi appuyés sur leur expérience en matière de rôles de gouvernance au sein d'organisations commerciales ou à but non lucratif, afin de dégager des conclusions et de formuler des recommandations sur le rôle, la structure et le fonctionnement du RSSAC.

Vers la fin de son audit, l'équipe d'audit WCL a tenu une conférence téléphonique avec les auditeurs indépendants nommés afin d'auditer le comité consultatif pour la sécurité et la stabilité (SSAC) de l'ICANN en parallèle avec le premier audit, afin d'évaluer si les conclusions et les recommandations des deux audits étaient cohérentes.

#### 4. Conclusions

Les principaux constats de notre étude sont les suivants :

- Le RSSAC est surtout réactif et répond sur un thème donné, plutôt qu'il ne propose ses conseils de manière proactive au conseil de l'ICANN.
- Il y a une carence de communication formelle et régulière ou d'accord sur les attentes entre le RSSAC et le conseil d'administration.
- Le RSSAC est dominé par les opérateurs de serveur racine, qui dans une large mesure opèrent indépendamment de l'ICANN, et en est presque indifférenciable. L'approche des opérateurs de serveur racine est surtout opérationnelle : il en est résulté que le RSSAC n'a offert que peu voire pas de conseil stratégique au conseil d'administration.
- Les procédures de réunion et du comité du RSSAC sont insuffisantes et incomplètes. Lors de la rédaction du présent rapport, le dernier compte rendu disponible sur le site Web du RSSAC était celui de sa réunion de décembre 2007. Trois autres réunions du RSSAC ont eu lieu depuis.
- Les procédures de nomination ou de relèvement du président ou des membres du comité étaient insuffisamment définies ou absentes.



- Le RSSAC n'a pas dispensé de conseil dans beaucoup de ses domaines de responsabilité listés dans ses statuts. Les opérateurs de serveur racine considèrent que plusieurs de ces responsabilités sont de leur ressort plutôt que de celui de l'ICANN.
- Le RSSAC est de fait déconnecté du reste de l'ICANN car il ne se réunit pas aux conférences régulières de l'ICANN, et aucun de ses membres ne s'y rend. À la place, il se réunit lors des réunions de l'IETF, qui se tiennent plusieurs semaines après celles de l'ICANN. Ainsi, il y a peu d'interaction entre le RSSAC et les autres entités de l'ICANN, comme le comité consultatif gouvernemental (GAC).

## 5. Options

L'équipe d'audit de WCL a identifié et examiné cinq principales options structurelles pour le RSSAC :

- aucun changement ;
- sa dissolution, ou la fusion de ses fonctions dans une autre partie de l'ICANN comme le SSAC ;
- son recentrage, et l'ajout de ressources de l'ICANN pour le soutenir ;
- sa transformation en un organisme de soutien – « RSSSO » ;
- sa réinvention en un groupe de stratégie conjoint, responsable devant les opérateurs de serveur racine et l'ICANN.

## 6. Rôle du RSSAC – demain et aujourd'hui

L'option retenue, voir ci-dessous, reflète le mieux le rôle, tel que le comprend l'équipe d'audit de WCL, que le RSSAC a aujourd'hui et au moment de la rédaction des statuts.

Nous pensons que le renouveau du RSSAC a pour principaux objectifs :

- de fournir une source de conseil stratégique objectif à l'ICANN, aux opérateurs de serveur racine et à la communauté Internet sur la meilleure voie à suivre pour le système des serveurs racine ;



- d'analyser, d'évaluer et de surveiller, à un niveau stratégique, les changements proposés au système des serveurs racine afin de fournir en temps utile un conseil aux opérateurs de serveur racine et à l'ICANN sur les implications et l'opportunité de ces changements, et sur les risques qui y sont liés ;
- d'offrir l'assurance à la communauté Internet que les tâches ci-dessus sont maîtrisées et d'en garantir l'exécution transparente, montrant ainsi à la communauté qu'elle peut avoir confiance dans la fiabilité et la robustesse du système de serveurs racine.

Nous avons détaillé la liste complète des rôles du RSSAC dans la rubrique Recommandations.

## 7. Option recommandée

L'option retenue par l'équipe d'audit de WCL est de restructurer le RSSAC et de l'établir comme groupe de stratégie conjoint, responsable devant les opérateurs de serveur racine et l'ICANN. Nous sommes conscients que cette double responsabilité diffère de la façon dont les autres comités consultatifs de l'ICANN fonctionnent. Néanmoins, c'est un aspect essentiel de notre proposition. Cette double responsabilité vise à montrer aux opérateurs de serveur racine et à l'ICANN que la nouvelle structure permettra de faciliter la prise en compte des enjeux stratégiques qui présentent un intérêt pour les deux groupes. L'objectif n'est en aucun cas de changer l'équilibre de pouvoir ou d'influence en faveur de l'une ou l'autre partie.

Puisque le positionnement, le cahier des charges et la composition du nouveau RSSAC seront considérablement différents de ceux du RSSAC actuel, nous avons pensé lui donner un nouveau nom. Cependant, nous avons finalement décidé qu'un débat sur le nouveau nom pourrait l'emporter sur la prise en compte des changements substantiels.

Le nouveau cahier des charges que nous proposons montre l'orientation stratégique des nouveaux rôles et responsabilités du RSSAC, en comparaison avec l'orientation opérationnelle des rôles et responsabilités des opérateurs de serveur racine.



Nous proposons que le nouveau RSSAC soit établi comme suit.

### **Composition**

Le RSSAC aura initialement neuf membres :

- quatre opérateurs de serveur racine sélectionnés collectivement par les opérateurs de serveur racine ;
- quatre membres nommés par le conseil de l'ICANN, un pour chacune des organisations ci-dessous :
  - l'organisation de soutien aux politiques d'adressage (pour donner la perspective des registres Internet régionaux),
  - l'organisation de soutien aux politiques de codes de pays,
  - l'organisation de soutien aux politiques des noms génériques, et
  - le comité consultatif At-Large (pour donner la perspective de la communauté Internet globale) ;
- un membre nommé par l'IANA.

Cette structure garantit qu'aucun bloc n'aura la majorité.

### **Soutien financier de l'ICANN**

L'ICANN mettra à la disposition du RSSAC deux employés qui apporteront leur assistance au comité :

- une personne pour l'assistance technique — elle devra bien maîtriser les aspects et problématiques techniques du système de serveurs racine du DNS ; et
- une personne pour l'assistance administrative — elle sera chargée de tous les aspects administratifs comme les déplacements, les hébergements et l'organisation des réunions. Elle devra aussi comprendre les aspects et problématiques techniques, mais pas au même niveau que la personne chargée de l'assistance technique ;
- un soutien aux déplacements et à l'hébergement des membres qui se rendent aux conférences de l'ICANN ou à d'autres réunions techniques appropriées.



## Conférences

À l'inverse des réunions de l'IETF, le nouveau RSSAC tiendra généralement ses réunions lors de sessions ouvertes au public. De plus, chacun des opérateurs de serveur racine sans représentant au comité recevra une invitation avec droit de parole afin de déléguer un de ses membres aux réunions du RSSAC.

Si le RSSAC établit qu'il a besoin de se réunir à huis clos pour une raison donnée, les opérateurs de serveur racine mentionnés ci-dessus seront autorisés à assister à cette réunion et à y participer à la discrétion du président, ainsi que tout représentant de l'ICANN qui assisterait à ladite réunion, ou l'agent de liaison de l'ICANN.

À l'inverse de l'actuel RSSAC, la nouvelle mouture du RSSAC se réunira lors des conférences de l'ICANN de manière à favoriser les échanges avec d'autres divisions de l'ICANN. Le RSSAC peut décider de se réunir lors d'autres réunions techniques appropriées, en plus des conférences de l'ICANN. Les frais de déplacement et d'hébergement liés à ces réunions seront aussi pris en charge par l'ICANN dans le cadre de la politique de déplacement normale pour les conférences de l'ICANN.

## Agents de liaison

Le RSSAC aura initialement les postes d'agents de liaison suivants :

- externe : liaison avec le conseil d'administration, comme aujourd'hui ;
- interne : personne nommée par l'IETF (il n'est pas nécessaire d'avoir en parallèle un agent de liaison externe du RSSAC vers les opérateurs de serveur racine car quatre d'entre eux seront membres du RSSAC, alors que les membres nommés par l'ICANN ne seront généralement pas des membres du conseil) ;
- externe et interne : le SSAC. La création de ces postes a pour objectif d'assurer la continuité du dialogue entre le RSSAC et le SSAC. Ces deux groupes ont des perspectives différentes mais ont de nombreux intérêts et engagements en commun.

En plus de ces liaisons formelles, la tenue occasionnelle de réunions formelles entre le RSSAC et d'autres entités de l'ICANN comme le comité consultatif gouvernemental peut être bénéfique.



**Audit indépendant du RSSAC – Recommandations principales**

<b>Recommandation 1</b>	<b>Que</b> le RSSAC soit reformé sous la forme d'un groupe de stratégie conjoint, conduit par l'ICANN et les opérateurs de serveur racine.
<b>Recommandation 2</b>	<b>Que</b> la substance du « cahier des charges » telle que décrite dans les statuts soit amendée afin de stipuler le nouveau rôle du RSSAC : <ol style="list-style-type: none"><li>1. de fournir une source de conseil stratégique objectif à l'ICANN, aux opérateurs de serveur racine et à la communauté Internet sur la meilleure voie à suivre pour le système des serveurs racine ;</li><li>2. d'analyser, d'évaluer et de surveiller, à un niveau stratégique, les changements proposés au système des serveurs racine afin de fournir en temps utile un conseil aux opérateurs de serveur racine et à l'ICANN sur les implications et l'opportunité de ces changements, et sur les risques qui y sont liés ;</li><li>3. d'offrir l'assurance à la communauté Internet que les tâches ci-dessus sont maîtrisées et d'en garantir l'exécution transparente, montrant ainsi à la communauté qu'elle peut avoir confiance dans la fiabilité et la robustesse du système de serveurs racine ;</li><li>4. d'anticiper les problèmes et d'identifier les risques stratégiques encourus par le système des serveurs racine, et d'assurer qu'un plan existe pour contrer les défaillances des systèmes critiques, y compris, mais sans s'y limiter, la disparition ou la panne critique d'un des deux éléments suivants :</li></ol>





	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. un ou plusieurs opérateurs de serveur racine, ou</li> <li>b. l'ICANN ou l'IANA ;</li> </ul> <p>5. d'assurer que la performance du système de serveurs racine est surveillée en tenant compte des changements anticipés ou avérés du système ou de l'utilisation globale d'Internet ;</p> <p>6. de fournir un moyen de communication entre les opérateurs de serveur racine, l'ICANN et la communauté Internet par l'intermédiaire de l'ASO, du ccNSO, du GNSO, de l'ALAC et des autres parties prenantes concernées ;</p> <p>7. de fournir un organe pour le travail commun du SSAC et du RSSAC.</p>
<p><b>Recommandation 3</b></p>	<p><b>Que</b> le RSSAC soit initialement constitué de neuf membres comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 opérateurs de serveur racine, nommés par les opérateurs et dont au moins l'un d'entre eux n'est pas aux États-Unis ;</li> <li>▪ 1 membre nommé par l'IANA ;</li> <li>▪ 4 membres nommés par le conseil ou le comité de nomination de l'ICANN, choisis de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. 1 de l'ASO,</li> <li>b. 1 du ccNSO,</li> <li>c. 1 du GNSO, et</li> <li>d. 1 de l'ALAC.</li> </ul> </li> </ul>



<b>Recommandation 4</b>	<p><b>Que</b> le RSSAC choisisse son président parmi ses membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ et que la durée du mandat soit de deux ans avec une limite de trois mandats consécutifs.</li> </ul>
<b>Recommandation 5</b>	<p><b>Que</b> l'ICANN sélectionne deux membres du personnel pour assister le RSSAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un pour la liaison technique : ce rôle a pour objectif d'effectuer la recherche nécessaire et de rédiger les rapports au nom du RSSAC,</li> <li>▪ un pour l'assistance administrative : l'objectif de ce rôle est de fournir l'assistance administrative nécessaire au bon fonctionnement d'un groupe constitué de bénévoles à temps partiel.</li> </ul>
<b>Recommandation 6</b>	<p><b>Que</b> le rôle de liaison technique de l'ICANN soit rempli séparément des opérations relatives à la zone racine L.</p>
<b>Recommandation 7</b>	<p><b>Que</b> l'ICANN finance les frais de déplacement et d'hébergement des membres du RSSAC pour les conférences de l'ICANN.</p>
<b>Recommandation 8</b>	<p><b>Que</b> l'ICANN finance les frais de déplacement et d'hébergement des membres du RSSAC lorsqu'ils assistent à des réunions occasionnelles appropriées.</p>
<b>Recommandation 9</b>	<p>En ce qui concerne les réunions du RSSAC :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Que</b> le RSSAC se réunisse à chaque conférence de l'ICANN, avec la possibilité prévue qu'il tienne des réunions supplémentaires dans l'intervalle entre ces conférences.</li> </ol>



	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. <b>Que</b> ses sessions soient publiques de manière que toute personne souhaitant y assister le puisse, mais avec la possibilité prévue de se réunir à huis clos pour une partie de la réunion si une majorité des membres du RSSAC présents à la réunion le jugent souhaitable.</li> <li>3. <b>Que</b> tous les opérateurs de serveur racine soient invités aux réunions avec un droit de parole (à la discrétion du président, responsable de la gestion de l'ordre du jour).</li> <li>4. <b>Que</b> les autres personnes assistant aux réunions du RSSAC aient un droit de parole, à la discrétion du président.</li> <li>5. <b>Que</b>, dans le cas où le RSSAC tient une réunion à huis clos, et à la discrétion du président dans des circonstances exceptionnelles, les opérateurs de serveur racine et tout membre du conseil de l'ICANN et tout agent de liaison formellement nommé soient invités à se joindre à la réunion à huis clos.</li> </ol>
<p><b>Recommandation 10</b></p>	<p><b>Que</b> les postes d'agents de liaison suivants soient établis :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. liaison externe du RSSAC vers le conseil de l'ICANN ;</li> <li>2. liaison interne du RSSAC vers l'IETF/IAB — ceci permettra d'apporter des informations techniques supplémentaires dans les procédures du RSSAC ;</li> <li>3. des liaisons interne et externe entre le RSSAC et le SSAC.</li> </ol>

